



Dans le cadre de l'entente sur le *Plan régional d'accessibilité aux services de grade éducatifs* (PRA), la CRÉ Montérégie Est a dressé un portrait de son territoire en recueillant des informations lors de consultations locales et régionales. Cette démarche aura permis d'identifier des priorités régionales pour le développement de places additionnelles, lesquelles pourraient être considérées lors de l'analyse des projets de la région par le ministère de la Famille et des Aînés.

Développement de places pour l'accueil des poupons en installation en milieu urbain et rural dans un contexte de hausse du taux de natalité sur le territoire de la Montérégie Est

Plusieurs MRC sont particulièrement concernées par la problématique des poupons, soit la MRC de Lajemmerais (Saint-Amable et Sainte-Julie), la MRC de La Vallée-du-Richelieu (Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand, Beloeil et Otterburn Park), la MRC de La Haute-Yamaska (Granby, Shefford et Bromont), la MRC Les Maskoutains (La Présentation et Sainte-Marie-Madeleine) et la MRC du Haut Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu – secteur Saint-Luc et l'Acadie, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Alexandre).

Il faut également tenir compte des futurs développements résidentiels et des grands axes routiers où transige la majorité de la population. Ces critères d'analyse sont à considérer dans le cas des villes suivantes : Saint-Jean-sur-Richelieu – secteur Saint-Luc (MRC du Haut Richelieu), Carignan, Beloeil et Mont-Saint-Hilaire, en raison de l'axe du train de banlieue et de la gare (MRC de La Vallée-du-Richelieu), Sainte-Marie-Madeleine et La Présentation (MRC Les Maskoutains), Marieville (MRC de Rouville), Farnham (MRC de Brome-Missisquoi), Granby, Shefford et Bromont (MRC de La Haute-Yamaska), Saint-Amable et Contrecoeur (MRC de Lajemmerais) et Saint-Roch-de-Richelieu (MRC du Bas-Richelieu).

Développement de l'offre de services de garde en milieu de travail ou d'études comme condition facilitante dans une région en plein essor socioéconomique

Les demandes pour des places en milieu de travail sont associées à diverses problématiques, dont celle du transport ou de l'arrivée massive de travailleurs. Les intervenants des villes de Bromont (MRC de La Haute-Yamaska), Mont-Saint-Hilaire (MRC de La Vallée-du-Richelieu), Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC du Haut-Richelieu), Rougemont (MRC de Rouville), Granby (MRC La Haute-Yamaska) et Saint-Hyacinthe (MRC Les Maskoutains) ont mentionné avoir des besoins de places en milieu de travail.

Développement de places pour l'accueil des enfants en situation de défavorisation

La CRÉ Montérégie Est considère que la fréquentation de services de garde éducatifs pourrait jouer un rôle important dans la problématique du décrochage scolaire. Le taux élevé de défavorisation, jumelé au taux de décrochage scolaire, constituent donc des critères d'attribution qui justifient le développement de nouvelles places dans la MRC Les Maskoutains, la MRC d'Acton, la MRC du Haut-Richelieu et la MRC de Rouville. D'autre part, la ville de Saint-Amable (MRC de Lajemmerais) est particulièrement concernée par un ensemble de facteurs : manque de services et de places en installation, difficultés liées au transport, taux élevé de décrochage scolaire et de défavorisation. De plus, selon l'indice de défavorisation sociale et matérielle de Pampalon et Raymond (données 2001), les villes de Sorel-Tracy, Saint-Hyacinthe, Granby et Saint-Jean-sur-Richelieu sont les plus défavorisées, alors qu'en milieu rural, il s'agit de Waterloo, Henryville, Roxton Falls, Farnham et Acton Vale.

Développement de places pour l'intégration des enfants à défis particuliers

L'adaptation des installations et de la formation du personnel éducatif pour l'accueil des enfants à défis particuliers et la rareté des services à leur égard constituent une préoccupation pour l'ensemble des services de garde éducatifs du territoire et plus particulièrement, pour la MRC de Brome-Missisquoi.

Développement de places pour l'intégration des enfants de familles immigrantes

La CRÉ Montérégie Est croit qu'il faut permettre aux familles immigrantes de s'intégrer, notamment en trouvant des places en service de garde éducatif pour leurs enfants. L'attribution des nouvelles places, axées sur le développement de relations interculturelles, est suggérée dans les villes centrales, à l'intérieur des pôles en immigration en Montérégie Est que sont les villes de Granby (MRC de La Haute-Yamaska), Saint-Hyacinthe (MRC Les Maskoutains) et Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC du Haut-Richelieu).

Développement de l'offre de services de garde à horaire flexible

La CRÉ Montérégie Est souhaite une augmentation de la garde à temps partiel sur son territoire. Celle-ci étant offerte à géométrie variable, la CRÉ recommande au ministère de la Famille et des Aînés d'évaluer la possibilité de rendre « obligatoire » la garde à temps partiel dans les services de garde éducatifs, afin de venir en aide aux parents.